

Nous contacter

Téléphone:
02 90 01 54 09

Mail :
adaptechentreprise@mfiv.fr

Nos missions

Access Formation est un dispositif du réseau **Ressources Handicap Formation** déployé et financé par **l'Agefiph**.

Access Formation a pour mission de :

- d'adapter le poste de travail, grâce à des solutions d'aménagement et de recherches de solutions de compensation, pour favoriser le parcours de formation et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.
- d'accompagner les acteurs de la formation à mieux répondre à leurs obligations en développant leurs compétences sur les sujets de la compensation et de l'accessibilité.



Financé par



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

rhf-bretagne@agefiph.asso.fr

Equipe&moi

Access formation

La formation accessible à tous



ADAPTECH
PRO



Nos prestations

Nos prestations sont réalisées par un **ergothérapeute** qui :

- est centré sur l'individu dans son environnement
- évalue les capacités et incapacités de la personne (avec dans certains cas une prise en compte d'une possible évolution de la maladie)
- prend en considération les différentes tâches à réaliser et les conditions dans lesquelles elles sont réalisées.

Il va donc rechercher l'adéquation entre les capacités d'une personne et les exigences des tâches à réaliser.

Ressources documentaires

Des livrets autour de la prévention et du handicap ont été réalisés et sont disponibles sur le site du Gref :

www.gref-bretagne.com

Prestation individuelle d'appui à l'aménagement de la formation

Pour qui ?

Cette prestation s'adresse à tous les stagiaires des centres de formation et Centre de Formation d'Apprentis quel que soit le handicap (excepté la déficience visuelle et psychique), la durée ou la nature de la formation.

Comment ?

Un ergothérapeute réalise une évaluation des besoins de la personne sur site, intégrant des conseils de posture et d'organisation de l'espace de travail. Cette évaluation s'organise en 3 étapes :

- Un **échange** en privé avec le bénéficiaire
- Une **observation** du bénéficiaire en situation de travail
- Des **essais** de matériel si nécessaire (excepté les sièges de travail, les équipements très spécifiques ou sur mesure)

Remarque : Absence de prêt de matériel associé

Nous solliciter :

Cette prestation peut être sollicitée par les référents handicap de l'OF/CFA ou les référents de parcours (Pole Emploi, Cap Emploi, Mission Locale).

Modules collectifs de développement de l'accessibilité des formations

Pour qui ?

Cette prestation s'adresse à **l'ensemble des salariés des OF et CFA** afin de leur permettre de développer leurs compétences sur les sujets de la compensation et de l'accessibilité.

Modalités :

Ces modules :

- Se déroulent sur site,
- Pour une durée de 3h,
- Un nombre de participant de 4 à 8 personnes.

Thématique :

- Sensibilisation aux bonnes pratiques face à l'écran
- Etat des lieux de l'existant et proposition d'équipements et matériel
- Les troubles Dys en pratique.

Nous solliciter :

Cette prestation peut être sollicitée par l'ensemble des OF/CFA